

[Texte]

Mr. Macdonald: Let me simply say, Mr. Redway, we would expect the consultant to be a major contributor to that section. There are people out there who do this reasonably often. We believe in trying to acquire the expertise when we need it, when it's more cost effective to do so.

Mr. Redway: I just wondered whether some people might feel it would be more beneficial to put the cost of the consultant into the plan, that it would make it a more viable plan than it is now.

Mr. Macdonald: Well, if I were a consultant bidding and I happened to see a public record that said we expected to spend x number of dollars on a consultant, I would expect that my bid would be quite close to that.

The Chairman: Especially coming from the Comptroller General.

Mr. Redway: Gee, I thought it would be under that so you would get it for sure.

Mr. Macdonald: It depends on the private sector, Mr. Redway.

Mr. Redway: You referred to the fact that there was a previous bill, Bill C-33, which was out there many long years ago. As I recall, it never even got approval at second reading.

Mr. Macdonald: No, I'm advised it didn't.

The Chairman: It was debated.

Mr. Redway: Yes, but it never got second reading.

The Chairman: I have a lot of scars on my back regarding that bill.

Mr. Macdonald: I think a lot of people do, Mr. Chairman.

Mr. Redway: But I gather that is still one of the main options being looked at for an approach here.

Mr. Macdonald: I wouldn't say it's the main option. I would say there were some principles in Bill C-33 that would definitely be looked at in options. The concept in Bill C-33, as I indicated, was an imputed rate of return, but based on a market performance. That is one of the options that we would want to look at. There was a pension management board set up, which is in partial response to your concern about the fiduciary responsibility. If a decision were taken to go that way, that is clearly something we would have to look at. I'm not saying it is the preferred option. It is an option and it would be looked at. It is that sort of approach.

Mr. Redway: How many options are there, in your view?

Mr. Macdonald: I'd say we're probably looking at well over a half-dozen. It depends on how you cut it. Is it a different option to have a long-term bond rate plus 1% and then another one to take a weighted market of the best ten firms? Do you take just the average firms or do you take an index? Conceivably, one could call those different options. I would say there are two major options. The one option is the status quo with all sorts of variations. The other option is

[Traduction]

M. Macdonald: Je vous dirai tout simplement, monsieur Redway, que nous nous attendrions à ce que l'expert-conseil contribue largement à cette section. Il y a des gens qui exécutent ce genre de contrat assez souvent. Nous pensons qu'il faut essayer de retenir les services d'experts au besoin, quand il est plus rentable de le faire.

M. Redway: Je me demandais si certains ne penseraient pas qu'il serait plus avantageux de prendre cet argent pour l'investir dans le régime, que cela en améliorerait la viabilité.

M. Macdonald: Si en tant qu'expert-conseil je répondais à un appel d'offres et que j'avais connaissance d'un compte rendu public où l'on dirait qu'on s'attend à dépenser tant de dollars pour retenir les services d'un expert-conseil, je ferais en sorte que mon offre soit assez près de ce montant.

Le président: Surtout si cela vient du contrôleur général.

M. Redway: Je pensais que vous miseriez moins pour être plus certain de l'obtenir.

M. Macdonald: Cela dépend du secteur privé, monsieur Redway.

M. Redway: Vous avez parlé d'un autre projet de loi, le projet de loi C-33, qui avait été proposé il y a de nombreuses années. Si je me souviens bien, il n'a même pas été adopté en deuxième lecture.

M. Macdonald: Non, on me dit que non.

Le président: Il avait fait l'objet d'un débat.

M. Redway: Oui, mais il n'est jamais parvenu à la deuxième lecture.

Le président: Ce projet de loi m'a laissé bien des cicatrices.

M. Macdonald: C'est aussi le cas de bien d'autres, monsieur le président.

M. Redway: C'est sans doute encore l'une des principales solutions de rechange qu'on envisage.

M. Macdonald: Je ne dirais pas que c'est la principale. Je dirais que le projet de loi C-33 contenait des principes qui ont effectivement été envisagés en tant qu'options. Le projet de loi C-33 reposait, comme je l'ai indiqué, sur le principe du taux de rendement théorique, mais en tenant compte de la tenue du marché. C'est une des options que nous aimerais examiner. Un bureau de gestion des pensions avait été constitué, ce qui peut en partie dissiper vos inquiétudes au sujet de la responsabilité fiduciaire. Si on décidait d'aller dans ce sens, c'est certainement quelque chose que nous devrions examiner. Je ne dis pas que c'est l'option préférée. C'est une option, et elle serait examinée. Voilà le type de démarche envisagée.

M. Redway: À votre avis, combien d'options y a-t-il?

M. Macdonald: Je dirais qu'il y en a plus d'une demi-douzaine. Tout dépend de la façon de voir les choses. Est-ce une option différente si l'on prend un taux obligataire à long terme plus 1 p. 100, et une autre si l'on prend un marché pondéré des 10 meilleures entreprises? Prend-on seulement les entreprises moyennes, ou se sert-on d'un indice? Vraisemblablement, on pourrait dire qu'il s'agit là d'options différentes. Je dirais pour ma part qu'il y a deux grandes